



CÉLÉBRATION DES 20 ANS SUR LE THÈME :
FIRCA, quel positionnement pour
une contribution efficace à la
transformation structurelle durable
de l'économie agricole ivoirienne,
après 20 ans d'existence ?



09-11
AOÛT 2023



SOFITEL HÔTEL IVOIRE
ABIDJAN

+225 27 22 52 81 81 - www.firca.ci - #fircaofficiel

Fraternité Matin

Vendredi 21 juillet 2023 / N° 17 569 www.fratmat.info /

Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Orientation en 6^e et 2nde

Les dates
des opérations
connues P. 10

Bonne gouvernance / Déclaration de patrimoine

Plus de 90% des personnalités en règle

Dossier

Suicides récurrents

La grande alerte



Des centres d'écoute créés pour les prises en charges. (PHOTO: JULIEN MONSAN)

**- Au cœur
de la tempête** Pp. 2-3

Energie

**La centrale
biomasse d'Aboisso
en renfort** P. 11

Audiovisuel et cinéma
**Un salon à Abidjan,
en novembre** P. 17

Troubles psychiques et suicides en Côte d'Ivoire

Un enjeu de santé publique

Les cas de suicide sont récurrents en Côte d'Ivoire. Le phénomène touche toutes les couches sociales, au point de devenir un véritable sujet de préoccupation pour tous. Spécialistes de santé mentale, religieux et une rescapée de suicide se prononcent sur la question.



Le centre "Cordon vert" accueille des malades mentaux et autres personnes souffrant de problèmes psychiques parmi lesquels certains ont tenté de se suicider.

Vanessa K., âgée de 35 ans, assistante de direction depuis 8 ans dans une grande entreprise de la place, commence à reprendre goût à la vie. Après avoir voulu y mettre fin, le 14 février 2023, une date qui restera à jamais gravée dans sa mémoire. Depuis deux mois, elle est suivie au centre Cordon vert, situé à la Riviera Attoban. Un établissement spécialisé dans la prise en charge des malades mentaux et autres personnes souffrant de problèmes psychiques et d'addiction aux drogues. Vanessa K. est en proie à une grave dépression. Mais pourquoi a-t-elle opté pour cette solution radicale ? La jeune dame revient de loin, son visage qui scrute le vide l'atteste. Ce 2 juin, elle accepte de parler de la difficile situation qui l'avait poussée à tenter l'irréparable : se donner la mort pour mettre un terme à la souffrance morale que lui inflige le nouveau patron nommé à la tête de l'entreprise qui l'emploie. Sur son lieu de travail, l'atmosphère devenait de plus en plus invivable. Régulièrement, le nou-

veau patron lui faisait savoir qu'elle n'était pas à la hauteur des tâches qu'il lui confiait. Si celui-ci utilisait la manière, elle pouvait se remettre en cause et corriger le tir. Mais souvent, c'est devant ses collègues et même les stagiaires que le patron désapprouve son travail. Vanessa est convaincue d'être victime d'un acharnement, pire d'être constamment humiliée. « Quand un patron tient à vous nuire, il utilise tous les moyens, y compris le harcèlement moral », fait-elle remarquer. Plus le temps passait, plus le stress augmentait. La pression devenait si forte que le moindre signe annonciateur de l'arrivée du patron, comme la simple écoute de sa voix ou le bruit de ses pas ou encore celui de son véhicule, provoquait de fortes palpitations chez l'assistante. « Finalement, les médecins vont lui diagnostiquer des troubles cardio-vasculaires », confie le coordonnateur du centre, Dr Coulibaly Onata. Dès lors, Vanessa se trouvait face à un sérieux dilemme : choisir entre sa santé et son boulot. Persuadée que la pression

qu'elle subissait au travail nuisait à sa santé, cette mère célibataire, qui élève seule son fils, était aussi consciente que sans boulot, il lui serait difficile de s'occuper d'elle-même et de son enfant. La jeune dame n'a pas la force morale nécessaire pour faire un choix. Des idées noires et une envie de suicide l'envahissaient, à tel point qu'elle opte pour la solution extrême : en finir avec sa vie en buvant l'eau de javel. Mais au moment de passer à l'acte, son instinct de conservation et le sort de son enfant lui font rejeter le funeste projet. La crise suicidaire surmontée, Vanessa présentait toujours des signes visibles de troubles psychiques qui n'ont pas échappé à l'une de ses amies. Celle-ci la conduit aussitôt au Cordon vert où elle est prise en charge par des psychologues. Après trois semaines de soins dans l'établissement, son état s'améliore progressivement.

Un chagrin d'amour qui vire au drame

Si Vanessa K. a pu surmonter sa dépression, ce ne fut

malheureusement pas le cas d'Ekra M., jeune vendeur de spiritueux artisanal, à Assoumankro, une localité située à 11 km au nord de Bouaké. Le célibataire dont le petit commerce lui permettait de vivre décemment, ne tardera pas à trouver une compagne. Très épris d'elle, il l'invite sans trop attendre à partager le réduit appartement qu'il occupe dans ce paisible village de quelques centaines d'âmes, en bordure de voie ferrée. Mais l'infortuné vendeur va vite découvrir la frivolité de sa jeune conquête. Il sombre dans une dépression amoureuse dont Dr Koua Aka N'Zi, sociologue de la santé, raconte l'issue tragique. Selon ce spécialiste en service à l'Ong Mindful Change Foundation Côte d'Ivoire (Mcf-Ci), une structure qui intervient dans le domaine de la santé mentale à Bouaké, Ekra M. aurait été cocufié par sa compagne à qui il faisait aveuglément confiance. Dans la grande solitude où il s'était enfermé, le vendeur s'imaginait les fantômes auxquels se livrerait son infidèle compagne. Cette hallucination le

conduira en 2019 au suicide. A en croire le spécialiste, il avait prévenu son entourage de sa volonté de mettre fin à ses jours, mais personne ne l'avait pris au sérieux, jusqu'au jour où on l'a découvert pendu dans la forêt à l'orée du village.

Des cas récurrents de suicide en Côte d'Ivoire

Des cas de suicide ou tentatives de suicide sont récurrents en Côte d'Ivoire. Le phénomène n'est pas récent, mais il a pris de l'ampleur depuis le début des années 2000 et particulièrement à la fin de la première décennie de l'année 2000. Ces actes désespérés touchent toutes les catégories sociales. De hauts cadres du pays se sont donné la mort, pour diverses raisons. Le 4 mai 2015, un homme s'est jeté du pont De Gaulle au niveau du quai fruitier. Le 3 juillet 2018, le pays et singulièrement le monde universitaire furent bouleversés par la disparition tragique du Prof. Sandrine Vallée Polneau, Maître de conférences agrégée en biosta-

tistique à l'Ufr des sciences pharmaceutiques de l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. La brillante scientifique s'était donné la mort, en se jetant du 13e étage de la Tour C de la cité administrative au Plateau, le quartier des affaires. En cette année 2023, c'est à une véritable série noire qu'on assiste. Le 14 janvier 2023, le campus de l'Université de Cocody a été secoué par la mort supposée volontaire par pendaison de Diabagaté Ibrahim, dans le bâtiment U de la nouvelle Faculté de droit. Le suicide présumé de cet étudiant en master 1 de physique-chimie est intervenu quatre jours après la découverte du corps de Gnobronzi Gnaly, du même établissement. Le 19 janvier 2023, un élève a tenté de se suicider en se jetant d'un bateau bus en pleine lagune, entre Treichville et Yopougon. Le 22 janvier, Kadjo N'guessan Hippolyte, élève dans un collège de Sikensi, se serait donné la mort chez lui en se tranchant la gorge dans le village de Badasso. Le 23 janvier à Divo, une mère de quatre enfants, éducatrice au lycée moderne 3 de ladite ville, a été retrouvée pendue à un arbre.

(PHOTO : JULIEN MONSAN)

Elle se serait également suicidée. Le 29 mars 2023, un homme dont on ignorait l'identité, a mis fin à sa vie, en se jetant du pont piéton de Yopougon. Le même jour, s'est produit un autre drame dans une cité du village de Locodjro. Un agent d'une régie financière s'était jeté du 6e étage de son immeuble. Cette série de drames montre aujourd'hui l'ampleur du phénomène.

Des chiffres qui préoccupent

Selon une étude de l'Unité de médecine légale du service d'Anatomopathologie du Chu de Treichville intitulée "Les morts violentes par suicide survenues à Abidjan : étude médico-légale de 101 cas", le but de l'étude est de prévenir en vue de réduire le nombre de ces décès. L'étude a été menée par un groupe de médecins : Coulibaly Zié Moussa, Eboat Marc-Eric Victor, Konaté Zana, Djodjo Mathurin, N'Guettia-Atoungbré Solange et Yapo Etté Hélène. Sur une période de huit ans, allant du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2020, l'équipe a relevé 24 000 décès, dont 101 cas

Vendredi 21 juillet 2023

de suicide confirmés, 1500 cas de décès suspects, et 5276 cas de morts violentes. Il ressort des statistiques de l'étude que la majorité des personnes décédées était de sexe masculin (78,2 %). La tranche d'âge la plus concernée était celle de 20 à 29 ans (28,7 %). Ces décès concernaient aussi bien les célibataires (54,5 %) que les personnes vivant en couple (31,7 %). Les suicidés exerçaient une activité de type privé (58,4 %). Les décès survenaient généralement dans un contexte de dépression (37,6 %) et parfois sans facteur de risque (29,7 %). Les problèmes familiaux, 9,9%, et sociaux (7,9%) n'étaient pas négligeables. Le Prof. Médard Koua Asséman, directeur coordonnateur du Programme national de santé mentale, pense que la maladie et les problèmes de la vie peuvent être des causes de suicide. « Une femme souffrant de cancer, qui n'a pas une bonne prise en charge psychologique, soit par les siens, soit par de bonnes volontés, peut se suicider. Un démenti chez qui on a détecté un diabète et qu'on doit amputer, peut également se donner la mort. Pareil pour un travailleur qui vient de perdre son emploi. C'est



Après avoir tenté de se suicider, Vanessa K. se retrouve progressivement grâce au suivi du Dr Coulibaly Onata, spécialiste en santé mentale. (PHOTOS : JULIEN MONSAN)

dire que toutes les situations de la vie peuvent amener les personnes qui endurent de grandes souffrances psychologiques à se donner la mort. Quand une personne souffre d'une maladie organique, psychique, grave, comme la dépression qui est une ma-

ladie psychiatrique, elle peut être tentée de se suicider en cas de complication. Il y a d'autres raisons, comme le harcèlement sexuel, le viol, les violences basées sur le genre, le chômage. Une personne qui est menacée dans son intégrité phy-

sique, sur son lieu de travail, peut être poussée à mettre fin à sa vie. Cela montre que les souffrances psychologiques sont réelles. Il faut donc s'occuper de la santé mentale des populations, partout et à tous les niveaux », conseille le Prof. Médard Asséman. Cependant, il fait savoir que le suicide peut être prévenu par des spécialistes.

Un mal difficile à diagnostiquer, mais qui peut être prévenu

En effet, on a du mal à analyser les problèmes de santé mentale, à première vue, comme c'est le cas des douleurs, des saignements qui amènent un patient à se rendre automatiquement dans un centre de santé, contrairement à une personne qui a des tendances suicidaires. Le spécialiste évoque des signes annonciateurs de dépression. « Si dans votre entourage, vous observez un

jeune qui, depuis quelque temps, ne va plus à l'école, tient des propos désespérés ou pleure tout le temps, il faut l'encourager à se rendre dans le centre de santé le plus proche, un centre social de préférence, car s'il n'est pas pris en charge ou suivi précocement, le risque de suicide devient grand dans bien des cas », explique le Prof. Médard Asséman. Selon Dr Koua Aka N'Zi, sociologue de santé, le suicide peut être prévenu. « Un grand nombre d'entre ces personnes parvient à surmonter des expériences et à vivre une vie épanouie. Le spécialiste constate que nombre de personnes souffrant de dépression ne sont pas diagnostiquées : « Il y a un lien étroit entre la dépression et le suicide. C'est pourquoi nous demandons aux pouvoirs publics de prendre à bras-le-corps les campagnes de prévention du suicide » ■

ÉMELINE P. AMANGOUA

• Prévention : les trois défis à relever



Prof. Koua Asséman, directeur coordonnateur du Programme national de santé mentale. (PHOTOS : SÉBASTIEN KOUASSI)

Les défis sont nombreux. Le premier défi est lié à une meilleure sensibilisation des populations. En Afrique, en général, on ne perçoit pas la santé mentale comme un enjeu majeur, en d'autres termes, comme un problème de santé publique. Pire, on estime que s'occuper du bien-être psychologique d'une personne est une affaire des Blancs. Selon le Prof. Koua Asséman, directeur coordonnateur du Pnsm, « c'est une grosse erreur qu'il faut absolument corriger car c'est une aberration ». Pendant ce temps, la population n'est pas suffisamment sensibilisée à l'importance de prendre soin de sa santé, surtout mentale. « Le deuxième défi, com-

munautaire, amener les populations à ne pas toujours ramener les problèmes psychologiques à une origine spirituelle ou mystique. Nous pensons, à cet effet, que les centres de prise en charge doivent séparer les questions de santé mentale et physique », a-t-il conseillé. D'où la nécessité de renforcer les capacités des agents de santé pour qu'ils puissent apporter les premiers soins psychologiques, comme lorsqu'ils se trouvent confrontés à des cas de fièvre ou de diarrhée. Cela passe par le recrutement d'agents de santé spécialisés, à savoir des professionnels de santé mentale que sont les psychologues qui participent à la prise en charge des victimes de situations pou-

vant aboutir au suicide. « Le troisième défi est de créer des structures dont l'accès est géographiquement et financièrement facile aux populations. » En tant que deuxième composante de la santé publique, la santé mentale touche à la fois les pensées et les croyances, dans la mesure où l'on peut souffrir dans sa manière de penser, de voir et de présenter les choses. C'est ce qu'on appelle la santé émotionnelle, fait savoir le spécialiste, « c'est-à-dire comment on vit les choses : est-ce qu'on mange bien ?, est-ce qu'on est content de travailler ?, est-ce qu'on a la force de travailler, est-ce qu'on étudie bien ?... ». Selon le Prof. Koua Asséman, il y a un lien entre la santé mentale, la réussite ou l'échec scolaire, la situation ou le rang social. Tout cela, pour dire que, quand une communauté humaine est en bonne santé, on parvient à résoudre pacifiquement les conflits qui peuvent survenir entre ses membres. « La bonne ou la mauvaise santé des pensées, du corps, du comportement et du mental a des effets positifs ou négatifs sur la société. Cela conduit à la tentative de suicide ou au suicide », a-t-il prévenu. Le Programme national de santé mentale a pour objectif de prévenir et combattre les troubles mentaux, neurologiques et psychosociaux et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la population ■

E. P. AMANGOUA

Un centre d'écoute pour étudiants

Face aux nombreux cas de suicide enregistrés, ces derniers temps, à l'université de Cocody, des dispositions sont prises par les autorités afin d'apporter un accompagnement psychologique aux étudiants. Un centre d'écoute y a vu le jour. Dr Coulibaly Onata, psychologue, est le point focal du dispositif de sou-

tien psychologique des universités publiques de Côte d'Ivoire. La structure mène un suivi psychologique sur des étudiants sujets à des troubles du comportement. Le responsable affirme que la pression est souvent si forte chez certains étudiants qu'ils finissent par craquer. Il a invité les proches et l'entourage à remonter le moral à ces étudiants en proie à

des difficultés. Comme on peut le constater, le phénomène du suicide, qui résulte du mauvais état psychique des populations africaines, est un véritable problème de santé publique en Afrique. Il nécessite l'implication non seulement des autorités du système sanitaire, mais aussi du corps social. ■

E.P.A.

Un acte condamné par la religion



Mamadou Dosso, doyen des imams du Centre de recherches islamiques d'Adjamé mairie.



Augustin Obrou, curé de la paroisse Bon Pasteur de la Riviera 3. (PHOTO : JOSÉPHINE KOUADIO)

Mettre volontairement fin à sa vie est unanimement condamné par presque toutes les confessions religieuses. Le père Augustin Obrou, curé de la paroisse Bon Pasteur de la Riviera 3, est formel sur le sujet. L'Église catholique condamne le suicide. L'homme ne doit pas supprimer sa vie, car elle ne lui appartient pas, dit-il. Seul Dieu est détenteur de la vie et c'est lui uniquement qui peut décider de la fin de sa

créature. Le prêtre invite la société à être attentive au prochain, pour comprendre ses problèmes, afin d'éviter bien des situations regrettables. Il évoque des cas comme la pédophilie, la drogue, l'alcool, l'homosexualité ou le rejet de la famille qui peuvent pousser les jeunes au suicide. Se sentant rejetés, ils peuvent se donner la mort. L'imam Mamadou Dosso, doyen de l'imamat au Centre de recherches islamiques d'Adjamé-mairie, est lui aus-

si très strict sur la question : le Saint Coran atteste que c'est Dieu qui a donné la vie et seul lui peut y mettre fin. Telle est la position de l'Islam, soutient-il. « Aucun être humain ne doit se donner la mort délibérément. L'Islam demande le respect de certains principes sacro-saints, dont la vie. C'est Allah qui donne et nous ôte la vie », tranche le dignitaire religieux. Pour l'Islam, « Rien ne vaut la vie » ■

E.P.A.